L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 19 NOVEMBRE 1860.

G. F. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, S. HARBY } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans, LUNDI MATIN, 19 NOVEMBRE.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On payera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le shérif, à l'hôtel de la Cité, à midi, un terrain avec bâtisses, au faubourg Tremé, rue d'Orléans—un terrain avec bâtisses, au faubourg Marigny, rue d'Amour.

Par R. B. Sykes, à 10 heures, dans la rue Poydras, No 22, meubles.

Par B. Turpin, sur la Levée, poteau 23, ... Vins de Porto et de Madère—A 10 heures et demie, dans la rue Vieille Levée, No 21, vins en barriques et en caisses, cognac, ... —A ... heures et demie, sur la Levée, en face de la rue des Ursulines, ... d'étranger.

Par G. Lesseman, Bloche & Co, 69, rue de Chartres—Chaussures et habillements d'hiver.

Importance de la Louisiane.

Un journal de Pittsburg, l'Evening Chronicle, du 10 courant contient un article sur la désunion dans lequel, après avoir signalé l'étendue du mouvement dans les Etats du Sud, il émet cette opinion qu'il n'y a pas d'inconvénient à laisser la séparation s'opérer pacifiquement, mais que dans aucun cas les Etats du Nord et de l'Ouest ne doivent permettre à la Louisiane de se séparer d'eux. Avant de discuter cette singulière assertion, nous traduisons le passage de l'article dans lequel elle est développée.

"Cependant la séparation d'un Etat comme la Louisiane ne devrait pas être permise, et tous les autres Etats restant dans l'Union devraient tout d'abord s'y opposer, sans s'inquiéter des conséquences. La séparation de cet Etat affaiblirait considérablement la position géographique et mettrait en péril la puissance et la prospérité future de notre pays, et on ne doit pas songer un moment à la laisser s'opérer. Nous ne pouvons concevoir, en vérité, qu'aucune partie de sa population puisse méditer sérieusement un tel projet. Depuis que la Louisiane appartient à l'Union, elle a été une sorte d'enfant gâté. La nation paie depuis longtemps une taxe annuelle qui n'est pas de moins de cinq millions de dollars pour la protection et l'avantage de ses intérêts sucriers. Cette branche importante de sa richesse, qui produit annuellement dix-huit à vingt millions, serait abattue d'une façon irréparable par la désunion et le commerce de son marché serait considérablement atteint sinon détruit. Si cependant elle désire faire cause commune avec les autres Etats du Sud, il faut l'en empêcher en employant toute la force du pays, si cela est nécessaire.

Il y a près de soixante ans, la nation a payé quinze millions de dollars pour la contrée dont elle faisait alors partie et a racheté ses habitants du vasselage d'un despotisme européen. Mais l'achat n'a pas été fait pour leur bénéfice ou celui des colons qui pourraient aller s'y établir. Il a été fait dans l'intérêt de toute la nation et plus spécialement au profit de tous ceux qui étaient ou qui pouvaient devenir habitants de la grande vallée du Mississipi. Tout le monde considérait le contrôle de l'embouchure du fleuve comme formant de beaucoup la plus grande valeur de l'acquisition. La propriété de l'embouchure garantissait à la nation une issue et une entrée par rapport à l'océan pour le vaste commerce en perspective de la grande vallée. Elle nous affranchissait aussi du voisinage trop immédiat d'une puissance étrangère qui occupait une position trop dominante vis-à-vis d'une grande partie de notre population. En un mot la possession de cette embouchure était indispensable à la prospérité du grand empire dont on prévoyait la formation et qui s'est déjà élevé dans la grande vallée du Mississipi. L'importance de cette propriété est telle que les onze millions de blancs qui habitent maintenant la vallée pourraient soutenir et soutiendraient une guerre de dix ans plutôt que de se soumettre à ce qu'elle fût aliénée à une puissance étrangère, que ce fût à une nation européenne ou à une confédération du Sud."

Nous avons reproduit dans son entier l'argumentation du journal de Pittsburg, et avant de discuter le mérite de ses idées et des moyens qu'il propose, nous dirons qu'il est très flatteur pour la Louisiane d'être l'objet d'un pareil attachement. Ceci nous rappelle l'histoire de ce mari jaloux qui, après avoir forcé sa femme par ses mauvais traitements à quitter le domicile conjugal et à demander son divorce, résistait à la séparation par tous les moyens de chicane imaginables et menaçait, en désespoir de cause, de se porter aux dernières extrémités.

La Louisiane, dit-on, a coûté quinze millions de dollars aux Etats-Unis. A cela nous répondrons que le Sud en a payé la moitié, et que l'acquisition comprenait jusqu'au Kansas et presque jusqu'aux sources du Mississipi. Une partie du territoire restera donc au Nord, et quant au surplus de la somme, elle s'est trouvée largement compensée par les profits que la Pensylvanie, l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, l'Iowa et le Wisconsin ont retiré de la navigation du fleuve. Le Nord serait donc mal venu à réclamer ses sept millions au bout de soixante ans; on lui opposerait qu'il y a péremption.

Ce n'est pas [illegible] qui constitue l'importance de notre position géographique et de notre produit spécial, le sucre. Nous en sommes fiers à juste titre, et nous sommes heureux de voir qu'il y a unanimité à le reconnaître. Mais la Pensylvanie, qui tient à nous vendre ses machines et ses articles manufacturés, s'imagine-t-elle que la possession du Delta soit moins importante pour les Etats cotonniers riverains du fleuve, qui ont besoin d'exporter leurs produits. La valeur des produits des Etats à esclaves qui bordent le Mississipi, dépasse de beaucoup celle des Etats libres. Une confédération du Sud aurait donc tout autant d'intérêt à posséder la clef de la navigation du Mississipi, sans compter les raisons politiques qui lui feraient une nécessité d'avoir toutes les côtes du Golfe. La confédération du Sud ne ferait pas la guerre pour forcer la Louisiane à se joindre à elle, mais si celle-ci exprimait librement sa volonté d'en faire partie, elle ne permettrait pas que le Nord vînt subjuguer par la force le peuple louisianais.

Notre confrère aurait pu trouver un meilleur moyen de maintenir les relations qui existent entre les Etats du haut de la vallée et la métropole louisianaise. Il y a intérêt réciproque à la continuation des échanges entre l'Ouest et la Louisiane qui lui envoie du sucre et du coton pour payer ses machines, ses bestiaux et ses farines. Faire ressortir cette solidarité d'intérêts eût été très bien, mais quand il est question de séparation, il est plus juste avant de parler de coercion par une guerre de dix ans de se demander quelles sont les causes qui ont amené la discorde là où devrait régner l'harmonie.

Est-ce la Louisiane qui a porté atteinte aux droits des Etats de l'Ouest ou n'est-ce pas plutôt toute cette région qui a fait cause commune avec les abolitionistes de la Nouvelle-Angleterre. Si la Pensylvanie ou ses voisines tiennent à rester en si bons termes avec nous pour profiter du libre accès au golfe du Mexique, elles ne doivent pas attaquer nos droits constitutionnels et nous menacer de la ruine. Si notre sucre fait partie de la consommation journalière de chaque famille, et si notre coton leur est d'un usage si indispensable, les citoyens de ces Etats devraient moins crier contre les maux de l'esclavage, puisqu'ils ont leur part dans les profits.

Oui, l'Ouest a tout intérêt à rester intimement lié avec nous et à faire partie de la même Confédération. Mais son rôle n'est pas de nous faire la guerre, il est de nous rendre d'abord justice lui-même et ensuite d'élever la voix pour nous la faire rendre par les autres Etats libres. Qu'il donne donc le premier l'exemple de la réparation en rappelant toutes ses lois de nullification et en se montrant disposé à faire respecter les propriétés du Sud; qu'il emploie son influence pour exiger l'exécution des lois dans toute l'Union et qu'au lieu de paroles de menace et de guerre, il fasse entendre de loyales propositions de conciliation, alors il pourra se flatter de l'espoir de voir son commerce libre et protégé jusqu'à l'embouchure du Mississipi. Si au contraire l'Ouest persiste dans son aveuglement, s'il continue à encourager ceux qui volent les nègres, à annuler les lois du Congrès, il doit s'attendre à se voir interdire la navigation de nos eaux et l'accès du golfe qui baigne nos côtes.

C'est à lui à choisir entre les deux rôles, entre la guerre dont il nous menace et la paix que nous lui offrons.

GUERRE DE CHINE.—La prise des forts Taku par l'expédition anglo-française, a été une affaire assez chaude. Les alliés s'étaient établis à Ooh Tang. Ils avaient douze milles à faire avant d'arriver au but de leur [illegible]. Les Chinois commencent à apprendre l'art de la guerre, et contrairement à tous les précédents, on a trouvé que leurs positions avaient été prises sur la route avec beaucoup d'habileté et avaient été fortifiées avec soin. Un camp tartare avait été formé et les troupes chinoises étaient placées derrière les fortifications. On croit que si les armes des chinois avaient été égales à celles des alliés, le combat aurait pu être comparé aux luttes entre les troupes européennes.

Les anglais et les français ont agi avec ensemble et un courage égal dans l'attaque. Les alliés se sont avancés jusqu'à un demi-mille du grand fort du Nord qui était la clef de la position, bien que les généraux n'eussent pu se mettre d'accord sur le plan d'attaque, mais le général français a consenti à marcher en laissant la responsabilité à sir Hope Grant.

L'attaque a eu lieu le 21 août au matin pendant que huit canonnières détournaient l'attention des autres forts placés sur la rive Nord. Quand le feu a été ouvert, l'effet des canons Armstrong a été terrible, les boulets [illegible] les murs du fort par leur explosion. Néanmoins les Tartares résistèrent à leurs postes, et quand l'assaut fut donné leur feu était très vif.

C'est à ce moment que la perte des alliés a été la plus forte. Mais la brèche était ouverte [illegible] le fort fut emporté. Les autres forts [illegible] peu de temps après. Les alliés ont eu 22 officiers blessés, dont deux mortellement et 13 dangereusement. Le [illegible] régiment anglais a eu [illegible] blessés; le [illegible] a eu 9 tués et 40 blessés. Les anglais ont eu en tout 163 tués et blessés.

[illegible]—Nous venons au No 117, [illegible] des remèdes particuliers pour la guérison des rhumatismes et de la dyssenterie [illegible]. Voir ces annonces.

Dépêches Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

La Crise et la Désunion.

New-York, 17 nov.—Les nouvelles défavorables du Sud continuent à peser lourdement sur les affaires; on ne fait presque rien en coton, à cause de la difficulté à négocier le change. Le marché monétaire se ressent de cette situation et se resserre de plus en plus. Le papier de première classe commande de 12 à 18 pour cent, et on a offert aujourd'hui du change de Sterling de la banque de Charleston, endossé par la banque de New-York à 104. On a vendu des Louisiane sixes à 97 1/2.

Toutes les classes du commerce se sont émues de cet état de choses. Une réunion a eu lieu hier soir au New-York Hotel, dans le but d'aviser aux mesures à prendre pour apaiser le Sud.

Washington, 17 nov.—On assure ici d'après les meilleures autorités, que toute la délégation de la Caroline du Sud au Congrès donnera sa démission et que cet Etat ne sera représenté dans aucune des chambres à la prochaine session.

Montgomery, 7 nov.—Un immense meeting des citoyens de Montgomery a eu lieu au Capitol pour nommer des candidats à la Convention d'Etat. Des discours ont été prononcés au milieu d'une grande effervescence. On a approuvé la conduite de la Caroline du Sud. MM. L. Yancey et Thos. H. Watts ont été choisis candidats à l'unanimité.

Milledgeville, Georgie, 17 nov.—Les meneurs du mouvement ont résolu de tenir prochainement une convention. L'argent est très rare. L'agitation continue.

Démission du ministre au Mexique.

Washington, 17 nov.—M. Rob. M. McLane, ministre des Etats-Unis au Mexique, a donné sa démission, en se fondant sur ce qu'il ne peut plus rendre de services aux intérêts américains dans ce pays. L'ordre qu'il avait reçu de s'entendre avec les autres ministres a probablement motivé sa démission.

On prétend que le gouverneur Weller de Californie a été désigné pour remplacer M. McLane.

LA VIRGINIE EN FAVEUR DE BELL.

Richmond, 18 nov.—On considère comme certain que la Virginie a donné à Bell une majorité de 400 voix.

Acte législatif de la Georgie.

Macon, 18 nov.—Le Sénat a unanimement voté, samedi, pour le bill de la convention.

L'assemblée de la convention aura lieu le 9 janvier 1861.

Le Sénat a passé en loi le bill pour l'allocation de $1,000,000 pour l'armement et l'équipement de la Georgie.

Des dépêches privées rapportent une baisse considérable dans les stocks.

Panique à New York.

Dépréciation des stocks.

New York, 18 nov.—Les ventes de coton s'élèvent à 1,200 balles pour samedi; le marché était plus lourd à la clôture.

Il existe une dépréciation considérable dans les stocks.

L'argent est très rare mais les banques proposent d'aider MM. Brown, Bros & Co jusqu'à concurrence de 1,000,000 de liv. st. pour l'achat de sterling non vendable et tiré sur produit.

Une assistance raisonnable a été donnée.

Prix décerné.

Columbia, 18 nov.—A la foire de la Caroline du Sud, le col. Lemat, de la Nouvelle Orléans, a obtenu un prix pour un revolver à mitraille.

NOUVELLES D'EUROPE de trois jours plus récentes.

ARRIVÉE DU STEAMSHIP VANDERBILT.

Guerre d'Italie.

L'armée royaliste dispersée.

Le marché au coton calme.

Sandy Hook, 18 nov.—Le steamship Vanderbilt, capitaine Lefèvre, parti du Havre le 7 dans la matinée et de Southampton le même jour au soir, a doublé ce point cette après-midi, en route pour New-York. Ses nouvelles sont de 3 jours plus récentes que celles apportées par le Canada.

Steamship en vue.

Le steamship Etna, de la ligne Canard, était par le travers de Queenstown en route pour Liverpool.

Marché au coton de Liverpool.

Liverpool, 7 nov.—Les ventes de coton pour les trois derniers jours, y compris mercredi, se montent à 28,000 balles, dont 9,000 prises pour la spéculation et l'exportation. Une baisse de 1/8 d. à 1/4 d. a eu lieu depuis la dernière circulaire des courtiers. Le marché a clos calme aux cours de vendredi.

CÉRÉALES ET PROVISIONS.—Liverpool, 7 novembre.—MM. Bigland, Athya & Co disent que les céréales maintiennent une apparence calme et que les prix n'ont pas varié.

MM. Wakefield, Nash & Co et autres donnent les provisions calmes à la clôture aux cours de la semaine dernière.

MARCHÉ MONETAIRE DE LONDRES.—Londres 7 nov—Les fonds anglais continuent à subir des variations, mais conservent une apparence calme.

Les consolidés ont clos aujourd'hui (mercredi) à 93 à 93 1/8.

NOUVELLES GENERALES.

Succès des troupes sardes à Naples.

Une dépêche reçue avant le départ du Vanderbilt, annonce que les troupes sardes, qui sont à Naples, ont complètement dispersé l'armée de Ferdinand II et qu'elles ont fait 11,000 prisonniers.

Grande-Bretagne.

L'amiral Sir Charles Napier est mort après une soudaine et douloureuse maladie.

RETOURS D'ÉLECTION.—Le journal Alexandria Gazette du 15 novembre, donne les retours de 147 comtés. Bell a jusqu'à présent une majorité de 472 sur Breckinridge. Les comtés restant à connaître, ont donné à Letcher à la dernière élection, une majorité de 178. Il est donc très possible que l'Etat soit pour Bell.

Dans le Missouri le vote de tous les comtés, moins 14, donne à Douglas, 55,770 et à Bell, 55,680. La lutte est comme on voit très serrée et le résultat douteux.

NEW-JERSEY.—L'élection présidentielle dans cet Etat se trouve divisée. Sur les sept électeurs élus trois sont démocrates douglassistes et quatre républicains. Ce résultat a été produit par le ticket douglassiste qui a retiré des autres candidats de la fusion assez de votes pour les faire battre. Mais en comptant tous les votes il y a une majorité de 3 à 4000 votes contre les républicains.

VIRGINIE.—Nous lisons dans un journal du Nord:

La Virginie garde une attitude calme et expectante, qui fait un contraste avec l'effervescence de deux ou trois autres Etats du Sud. On pense néanmoins que des manifestations politiques sous forme de meetings, auront lieu avant la réunion de la législature. Si l'opinion publique est appelée à se prononcer, on considère comme hors de doute que ce sera dans un sens unioniste et conservateur.

LES ETUDIANTS DU SUD.—Les élèves en médecine de New-York, appartenant aux Etats du Sud, ont tenu un meeting très courageux au sujet des derniers événements politiques. Il y a été tout d'abord proposé qu'en raison de l'élection de MM. Lincoln et Hamelin, les étudiants intéressés devaient immédiatement abandonner le Nord, pour retourner dans leurs foyers.

Après une courte discussion, le docteur Sims a fait adopter un amendement à la première résolution, amendement par lequel le départ est retardé jusqu'à ce qu'une sécession soit prononcée par un Etat du Sud, quelqu'il soit.

LINCOLN RESTE COI.—La part d'attention publique laissée libre par les événements qui s'accomplissent dans les Etats cotonniers, se reporte naturellement sur ce qui se passe à Springfield (Illinois) où demeure le nouveau Président élu. De ce côté, la discrétion dont M. Lincoln a fait preuve pendant la campagne électorale, ne se dément pas après le succès. Assiégé comme il l'est de demandes, d'avis, de recommandations, il ne se compromet en rien, et garde le secret de ses décisions futures, s'il les a déjà arrêtées.

"Lorsqu'on lui demande,—dit une correspondance,—ce qu'il fera par rapport à la tentative de dissolution de l'Union, il répond qu'il n'est encore qu'un simple citoyen, que c'est M. Buchanan qui est Président, et que, quant à lui il sera temps d'annoncer ses intentions, après le 4 mars prochain. Cependant, dans une conversation privée qu'il a eue il y a un jour ou deux, il a fait cette remarque qu'il se garderait avec soin d'empiéter sur les droits constitutionnels d'aucune section du pays, et prendrait les mesures précautions pour que chaque section se montrât également loyale."

Néanmoins, chacun s'efforce déjà de pénétrer quels seront les choix du futur Président pour composer son cabinet. A cet égard, il est fort difficile de savoir rien d'un peu positif; mais, en consultant les désignations de l'opinion et la plus grande somme de probabilités, on arrive à une administration nettement conservatrice, qui se composerait à peu près ainsi:

Secrétaire d'Etat: Juge MacLean de l'Ohio.
Trésor: Wm. L. Dayton du N. J.
Directeur général des postes: Fitz Henry Warren de l'Iowa.
Guerre: Cassius M. Clay du Kentucky.
Marine: E. Etheridge du Tennessee ou John Minor Botts de la Virginie.
Intérieur: G. A. Grow de la Pensylvanie.
Attorney-général: H. Winter Davis du Maryland.

Tout porte à croire que si tels ne sont pas exactement les noms, telle sera du moins la couleur politique du cabinet.

Quant à M. Seward, on annonce qu'il n'est disposé à accepter que l'ambassade de Londres—nombre de ses amis prétendent même qu'il préférera à tout autre poste, celui qu'il occupe déjà au Sénat des Etats-Unis.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

MEXIQUE.—La goëlette Swamp Fox est arrivée samedi de Tampico. Les nouvelles confirment la prise de Guadalajara et mentionnent le bruit de la défaite et de la capture de Marquez.

MEURTRE COMMIS PAR UN NÈGRE.—Un nègre marron appartenant à MM. O. T. Agnesi & Cie de la paroisse Bastrop, ayant été poursuivi s'est trouvé face à face avec M. Beckeel le surintendant de la sucrerie. Tous deux ont tiré leur couteau et M. Beckeel a reçu au flanc une blessure qui a causé la mort peu de temps après. M. Agnesi étant survenu a atteint le nègre avec son fusil mais le fusil étant brisé, le nègre a pu s'échapper.

DR. J. S. KNAPP.—La clientèle de cet honorable et habile dentiste s'accroît tous les jours. On verra par une annonce qu'il insère aujourd'hui dans l'Abeille qu'il invite les personnes qui [illegible] tout le bon marché, [illegible]

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS.—Les magasins de L. W. Lyons, à l'encoignure des rues St-Charles et Commune sont un véritable bazar où l'on trouve tous les articles de la toilette masculine pour toutes les tailles, tous les goûts et toutes les bourses.

☞ Voir la demande de chambres meublées.

LUCAS & MASSON.—La renommée de cette maison grandit tous les jours, et ce n'est que justice. Elle a conquis d'emblée une haute position dans le commerce de notre ville et n'a pas eu de peine à s'assurer les suffrages de la plus belle moitié de la population orléanaise. Il faut dire aussi que MM. Lucas & Masson n'ont rien négligé pour justifier la vogue dont leur magasin a été l'objet dès son ouverture. Les articles qu'ils choisissent eux-mêmes à Paris sont tous de choix et n'ont pas de supérieurs sur notre place. Leur assortiment est si considérable qu'ils se sont décidés, afin d'en hâter l'écoulement, à réduire notablement leurs prix, comme on pourra s'en convaincre en jetant les yeux sur l'annonce qu'ils publient aujourd'hui dans l'Abeille. Il y a d'excellents marchés à faire chez eux, et nous ne saurions trop engager les dames à s'arrêter, dans leurs promenades quotidiennes à travers les magasins, au coin des rues Royale et Conti.

SOIRÉES D'AUTOMNE ET CONFECTIONS.—Il y aura aujourd'hui dans le magasin de MM. J. Levois & Cie, rue du Canal, un magnifique étalage de soieries brochées, de manteaux de velours et sorties de théâtre et d'une foule d'autres objets de toilette à l'usage des élégantes. Nous signalerons aussi l'assortiment des rideaux de mousseline et dentelle de ce magasin comme digne d'attirer l'attention des maîtresses de maison.

GRANDE VENTE DE NOUVEAUTÉS.—MM. U. Laroussini & Cie. doivent commencer aujourd'hui, dans leur magasin rue du Canal No 137, au coin des rues Baronne et Poydras, à vendre un immense assortiment d'articles de nouveautés et d'étoffes pour robes reçues en consignation pour être vendus sans réserve. La maison ayant elle-même abaissé considérablement les prix de ses nouveautés et confections, il en résulte que les dames et les acheteurs trouveront un avantage incontestable à profiter du bon marché exceptionnel qui leur est offert. Toutes les marchandises seront marquées en chiffres connus, précaution qui garantit la parfaite loyauté de la vente. On pourra se faire une idée du rabais opéré sur les prix en jetant un coup d'œil sur l'annonce publiée plus loin.

CONFECTIONS ET MODES PARISIENNES.—M. JOHN TODD, rue de Chartres 12 et 14, vient de déballer un superbe assortiment de manteaux en velours et en drap, et autres confections des genres les plus nouveaux. Ses articles de mode et ses soieries se font remarquer par leur fraîcheur et leur élégance.

CHRONIQUE LOCALE.

Incendie.—Samedi matin, à trois heures, le feu se déclara dans la boutique d'un cordonnier de la rue du Cirque près Julia. Le vent soufflait alors avec violence. Les flammes s'étendirent avec une rapidité effrayante, et un grand nombre de maisons en bois qui se trouvaient dans cet îlot furent consumées en un instant. Les pompiers parvinrent heureusement à se rendre maîtres des flammes après la destruction de six petites maisons [illegible] de la rue du Cirque et une maison en bois, à étage, occupée par M. Ryan épicier de la rue Dryades.

[illegible] propriétés qui ont brûlé dans la rue du Cirque appartenaient à M. John Zehé; [illegible] à M. Larthé et celle de l'encoignure Julia à M. Bartel domicilié dans la paroisse Opelousas. Elles étaient toutes basses et occupées par le cordonnier en question, (nous n'avons pu apprendre son nom); par un marchand d'huîtres; par M. Harvie, détaillant de marchandises sèches; M. Peters, marchand de chaussures; M. L. Kasten, marchand de marchandises sèches; un marchand de glace; M. John Zehe, marchand [illegible] Langhoff, marchand de comestibles.

Le magasin de l'encoignure Julia était occupé par M. J. A. Baquié, quincaillier. Le stock valait $20,000 et était assuré pour $20,000.

M. Harris avait un stock de $1200, assuré pour $700. M. Kasten a tout sauvé, excepté certains articles à $300. Il était assuré.

M. Zehe n'avait qu'en partie assuré.

La perte totale est d'environ $40,000.

L'assurance se lève à $27,000.

Le sergent [illegible] Williams est entré dans le magasin de M. Baquié, et en a retiré neuf barillets de poudre, lesquels, s'ils avaient resté plus longtemps, auraient causé une terrible explosion, probablement la mort de plusieurs pompiers et autres personnes qui se trouvaient sur les lieux. Nous apprenons que les compagnies d'assurances se refusent à payer quoi que ce soit sur le stock de M. Baquié, à cause de la quantité illégale de poudre que renfermait le magasin.

[illegible] des incendies.—Hier, à six heures du soir, le feu a éclaté à bord du John M. Wood, [illegible] en face de la presse à coton Pelican, entre les rues [illegible] et St Andrew. Il y avait à bord [illegible] de coton. [illegible]

La barque Evadne.—La barque Evadne a brûlé hier [illegible]. L'incendie [illegible]

L'Evadne [illegible] de Thomaston, Etat du Maine, et avait à son bord trois mille balles de coton. Elle était assurée au Nord.

Meurtre.—Le Kate Prince est arrivé dans notre port, samedi soir. Le capitaine M. R. A. Gunn [illegible] informer la Police qu'Amos C. Scott, un des matelots, [illegible] un coup de poignard le second du navire, le 3 octobre, en pleine mer.

Scott a été conduit en prison par les officiers Johnson et Salvador. Le capitaine formulera sa plainte, ce matin, devant le commissaire Lusher.—Les témoignages établiront probablement que le second s'était montré très sévère pour les matelots et presque cruel envers Scott.

Rixe.—James Kennedy, irlandais, âgé de vingt-deux ans, a été tué, hier après-midi, à trois heures, par W. W. Cassidy, à l'angle des rues Johnson et Conquet. La querelle s'était engagée au sujet de [illegible]. Cassidy appela Kennedy [illegible] irlandais et Kennedy l'appela [illegible] Yankee. Kennedy fut terrassé d'un coup de poing; il se releva, alla chercher un couteau et suivit Cassidy. Celui-ci tira un revolver et, s'adressant à Kennedy, s'écria: "Eloignez-vous ou je vous brûlerai la cervelle!" Kennedy s'étant avancé, il fit feu. Kennedy tomba frappé au cœur et expira sur-le-champ.

L'officier Burger a arrêté Cassidy qui s'est laissé conduire au poste sans offrir la moindre résistance. Le coroner [illegible] le Dr Berthelot a fait l'autopsie.

Coup de poignard.—William O'Brien, qui tient un [illegible] à l'encoignure des rues St-Joseph et [illegible], a poignardé l'un de ses pensionnaires, John Carmody, à la suite d'un différend survenu à propos de [illegible]. Carmody a été transporté à l'Établissement. O'Brien a été arrêté et le blessé transporté à l'hôpital.

On ne sait pas positivement qui a frappé Carmody, mais le lieutenant Jacques [illegible] O'Brien. La femme de ce dernier a été arrêtée pour avoir pris part à la rixe.

Triste réputation.—Wm Wilson arrêta Mike Dooly, le 15 du courant, dans les écuries de Beaty, (quatrième district) parce qu'il avait sur lui des coupons et avait été insulté par lui.

Mike, qui se fait aussi appeler Kennedy, avait rencontré M. Wilson dans ses écuries et l'avait accosté en lui disant:

Votre nom est Red Bill, n'est-ce pas?

M. Wilson—Ce n'est pas mon nom, monsieur, mais quelques personnes malveillantes prétendent à me le donner.

Dooly—"Eh bien, vous m'avez été recommandé. Il y a plus [illegible] qu'il m'a dit que vous tueriez un homme pour dix piastres. Si vous consentez à tuer un certain individu pour moi, je vous remettrai dix piastres d'avance et dix piastres après que vous aurez fait la chose. Je veux le faire tuer parce qu'il a été cause de mon [illegible] pour vol. Je vous paierai de manière à ce que vous puissiez tirer sur lui facilement."

A peine Mike avait-il terminé son petit speech, que M. Wilson s'emparait de lui pour l'arrêter; Mike se dégagea et mit ses jambes à son cou, mais M. Wilson partit derrière lui et l'arrêta.

Mike a été [illegible] un cautionnement de $300 pour répondre de sa conduite.

Charbon.—Le contrôleur a adjugé, samedi, à M. Albert C. Térence, à raison de 23 cents par baril le marché pour fournir à la ville, pendant un an, la meilleure qualité de charbon de Pittsburg.

Théâtre de l'Opéra.

La Calomnie.—Début de Mme Haquette, jeune première.—MM. Butaut et Julian.—M. Genibrel.—M. Carrier.—M. Chol.—Mmes Richer et Saint-Ange.—*Le Piano de Berthe*—*Le Trovatore.*—Début de Mme Comte-Borchardt, première forte chanteuse de grand opéra.—Mlle Lacombe.—M. Mathieu.—M. Melchisedech.

Prenez dans le Barbier de Séville le grand air de Basile, décomposez-le en cinq actes que vous délayerez dans la prose flasque et incolore de M. Scribe, ajoutez à dose à peu près égales les traits comiques et les effets larmoyants, saupoudrez très légèrement de mots spirituels, et servez froid: vous aurez fait la Calomnie ou quelque chose d'approchant.

Cette comédie de M. Scribe où, suivant Théophile Gautier, il n'y a pas le plus petit mot pour rire, a été fort bien interprétée il y a huit jours au théâtre de la rue Bourbon. Nous y avons fait connaissance avec Mme Haquette, la nouvelle jeune première de drame et de vaudeville, qui a débuté dans le rôle de Cécile, de la Calomnie, et plus tard dans celui de Berthe, du Piano. Mme Haquette est une charmante et gracieuse personne, ce qui lui a conquis tout d'abord les sympathies de ses juges; elle dit avec goût, avec intelligence, avec sentiment; elle possède cet art difficile des nuances, inconnu aux comédiennes vulgaires, cette élégance native qui n'appartient qu'aux natures choisies, cette chaleur [illegible] qui se garde de l'excès et de l'exagération. N'attendez pas de Mme Haquette ces grands bras, ces éclats forcenés, ces recherches perpétuelles de l'effet qui dépassent invariablement le but et qui sentent leur province d'une lieue. Artiste essentiellement parisienne, Mme Haquette s'est formée à l'école des bons modèles, aussi a-t-elle obtenu dans la Calomnie un succès franc et de bon aloi. Elle a donné à [illegible] à peine ébauchée de la pupille de Raymond un rare cachet de grâce et de distinction, et dans le Piano de Berthe elle a fait preuve de verve, de finesse et de spirituel [illegible]. Mme Haquette est une de ces artistes dont la popularité ne cesse de grandir à chaque épreuve nouvelle; c'est un joyau finement taillé, dont chaque facette a un reflet qui lui est propre [illegible].

Mme Haquette a été parfaitement secondée dans le Piano de Berthe par M. Julian, et par Mme Richer—deux artistes d'une rare intelligence et d'un talent plein d'entrain.

M. Butaut a joué le personnage de Raymond avec une grande supériorité; il y a été tour à tour plaisant et amer, éloquent et digne, entraînant et pathétique, et il y a enlevé à plusieurs reprises les applaudissements les plus vifs de la salle. M. Butaut est un des artistes les plus complets qui aient tenu l'emploi des premiers rôles à la Nouvelle-Orléans. Cette création de Raymond fait honneur à son talent.

M. Carrier a été amusant sous les traits de Coquenet, l'infatigable coureur de places. M. Chol a prouvé dans le rôle de Pelisson que pour un comédien intelligent il n'est point de petits rôles. Mmes Richer, Saint-Ange et MM. Julian et Genibrel ont contribué à l'ensemble d'une façon satisfaisante. M. Genibrel débutait dans un rôle ingrat et sacrifié; il n'en a pas moins produit une impression favorable. Somme toute, cette représentation est d'un heureux augure et nous promet pour l'avenir une agréable succession de soirées dominicales.

Le début de Mme Comte-Borchardt a été l'événement musical de la semaine qui vient de s'écouler. J'avais prévu et annoncé l'immense succès qu'elle a obtenu, et je m'applaudis de voir l'enthousiasme du public me donner si complètement raison. Nous passons volontiers, nous autres critiques, pour des personnages sottement envieux et méchamment ignorants dont la plus grande volupté consiste à dénigrer le talent que chaque artiste possède ou croit posséder—ce qui n'est pas toujours la même chose. Je sais qu'il est dangereux d'insinuer à une cantatrice médiocre qu'elle n'est pas invariablement sublime, et qu'en laissant entrevoir à de certains chanteurs qu'ils ne font pas complètement oublier Duprez ou Lablache on risque tout bonnement de passer à leurs yeux pour un crétin; mais si j'ai parfois encouru la colère de Lucrèce et fait couler les larmes de Desdémone—si les fureurs de [illegible] ont [illegible] mes jours et si le redoutable courroux de Polichinelle a quelquefois grondé sur ma tête—je n'en éprouve pas moins un bonheur véritable à saluer un talent sérieux et à m'abandonner sans réserve aux élans d'un enthousiasme sincère. Je dois ce bonheur d'admirer et cette joie d'applaudir et de louer sans restriction à Mme Comte-Borchardt, et je l'en remercie en mon nom et au nom de tous ceux qui l'ont entendue dans ce rôle de Léonor, qu'elle vient de jouer et de chanter d'une si triomphante façon. Depuis l'apparition de Madame Frezzolini dans le Trovatore, je ne me souviens pas d'avoir entendu chanter ce rôle avec cette ampleur de moyens, cette sûreté de goût et cette puissance dramatique. Dès les premières mesures de son entrée en scène, le public a compris qu'il était en présence d'un artiste de premier ordre, et cette impression n'a fait que se confirmer et s'affermir dans la succession des actes. Mme Borchardt est une chanteuse de la bonne école italienne. Son grand et noble style, la façon magistrale dont elle phrase, l'exquise délicatesse des traits dont elle orne sans la surcharger la trame nette et ferme de son chant, tout en elle accuse de fortes études et une riche organisation musicale. Sa voix est d'un timbre vibrant et sympathique—elle a du mordant et du velouté tout à la fois; elle s'élève sans effort et parcourt sans fatigue tous les degrés de l'échelle du soprano. La cavatine du premier acte: *comme un rayon céleste*, a soulevé une tempête de bravos qui ont éclaté avec encore plus d'ensemble et de vigueur dans la belle scène du *miserere*. Jamais ce magnifique morceau n'a été mieux rendu; et Mme Borchardt s'y est révélée tragédienne aussi remarquable que puissante cantatrice; elle y a été vraiment belle, dramatique, inspirée—elle a eu de ces élans passionnés qui transportent, de ces rapides éclairs qui éblouissent, de ces accents partis du cœur et qui arrachent les larmes. M. Mathieu, dans le rôle de Manrique, s'est maintenu constamment à la hauteur de Mme Borchardt et a partagé avec elle les applaudissements.

Je n'ai encore entendu M. Mathieu que dans le Trovatore, mais je n'hésite pas à lui reconnaître de brillantes et solides qualités et à constater qu'il a déployé une grande habileté scénique dans son duo du second acte avec Azucena. M. Mathieu n'est pas seulement un ténor de force—je n'en veux pour preuve que la façon tout-à-fait magistrale dont il a rendu le bel adagio du troisième acte: *à toi mon seul espoir*, qu'il a chanté avec un grand charme d'expression et avec une exquise sensibilité. M. Mathieu a dans sa voix mixte de précieuses ressources qu'il sait exploiter en chanteur habile et en musicien consommé. Le public, me dit-on, n'a pas toujours rendu complète justice à cet artiste plein de zèle, de conscience et de talent; j'ai le ferme espoir que le très mérité succès qu'il vient d'obtenir dans le *Trovatore* sera pour lui le prélude d'une brillante saison théâtrale et la base d'une solide et durable popularité.

Mlle Lacombe a parfaitement rendu la sombre figure d'*Azucena*. Elle s'y est montrée bonne tragédienne et cantatrice habile, et a su tirer un grand parti du récit du second acte, où elle a mis l'énergie sauvage et la pathétique [illegible] qui font une des plus émouvantes pages de la partition de Verdi.

M. Melchisedech a chanté le rôle du *comte de Luna* avec beaucoup d'éclat et de vigueur. Sa voix est franche et bien timbrée; qu'il s'applique seulement à mieux la diriger dans les passages où la force doit céder le pas à l'expression, comme par exemple dans le délicieux *andante* de son grand air du second acte, (dont il a du reste parfaitement dit l'*allegro*), et je n'aurai que des éloges à lui adresser à l'avenir.

La semaine qui commence promet d'être des plus brillantes. Ce soir, *Lucie* avec Mme Fauré et MM. Mathieu et Melchisedech; demain, pour la rentrée de Mme Preti, reprise des *Mousquetaires de la Reine*, [illegible] *Norma*, chanté par Mmes Comte-Borchardt et Preti et MM. Genibrel et Mathieu; voilà certes un beau et riche budget. Espérons que celui-là tiendra tout ce qu'il promet et que notre chronique de lundi prochain fera belle et abondante moisson.

Le savant compositeur, l'habile chef d'orchestre et l'homme excellent que tout le monde ici connaît et apprécie depuis vingt ans, M. Eugène Prevost, vient d'être l'objet d'une faveur royale. En retour de l'envoi de plusieurs de ses compositions, il a reçu de la reine d'Espagne, dont les talens artistiques et les connaissances musicales sont, dit-on, fort remarquables, la croix de l'Ordre de Charles III. Je félicite sincèrement l'excellent artiste de cette marque de distinction, qui ne saurait du reste rien ajouter à la haute estime que son talent et son caractère inspirent à tout le monde.

A. F.

P. S. *Les Pattes de Mouches* viennent d'obtenir un succès de fou rire au moment où j'achève cette revue. Je reviendrai sur cette représentation, où M. Julian et Mme Melchisedech ont été fort remarquables et dont l'ensemble a été des plus satisfaisants.

☞ La constitution toute particulière des femmes exige qu'elles aient de temps en temps recours aux stimulants, mais il faut que ceux-ci, tout en produisant l'effet désiré, ne présentent aucun danger. C'est pourquoi le célèbre amer stomachique de Hostetter qui offre toutes les garanties voulues, fortifie les organes digestifs et agit d'une manière bienfaisante sur tout le système. Les propriétaires sont fiers de pouvoir dire que beaucoup des médecins les plus distingués de l'Union, ont essayé l'Amer et en ont reconnu l'efficacité. Méfiez-vous des imitations! 19 nov—6t

LA DECADENCE.

Lorsque l'homme atteint l'âge de soixante-dix ans, il sent qu'il est déjà très vieux et il [illegible] un remède pour aider la nature [illegible] la fortifier.

L'Elixir du Dr. Wright

a été offert au public à cause de cela. C'est de toutes les préparations connues la seule qui [illegible] QUELLE QUE SOIT LA CAUSE DE SA FAIBLESSE. On n'est jamais désappointé!

J. WRIGHT & CO., Seuls propriétaires. 18nov—6t 21 & 151, rue de Chartres.

Les maladies de la vieillesse.

☞ A mesure qu'il s'approche du terme marqué par la nature, l'homme sent que sa vigueur l'abandonne; il a recours à des stimulants, tels que le vin, les spiritueux. [illegible] SIROP PERUVIEN, qui est un protoxide de ce métal et qu'on absorbe immédiatement.

A vendre, à la Nouvelle Orléans en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Seuls agents. 19nov—18,21,25 Rue de Chartres, Nos 21 et 151

Arrêtez cette affreuse toux.

Mures sauvages et Goudron.

☞ Ce remède connu sous le nom de composé de MURES SAUVAGES ET DE GOUDRON, DU Dr. DAVIS, a fait plus de bien que toutes les autres préparations. Il guérit de la consomption, de la toux, du rhume, de l'asthme, des bronches, de l'influenza, du catarrhe, de la fièvre, de la coqueluche, des douleurs à la poitrine, au côté, etc.

On peut dire consciencieusement que le malade ne sera pas désappointé. [illegible]

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres. Agents généraux pour le Sud. Toutes les demandes doivent leur être adressées. 18nov—21,25

Troches de Brown pour les bronches.

☞ "Nous les avons trouvés excellents pour calmer l'irritation des bronches et l'enrouement causé par le rhume. Nous croyons rendre un véritable service aux membres du clergé en appelant leur attention sur les Troches."—Zion's Herald.

"Nous les recommandons aux orateurs, aux chanteurs et à ceux qui ont des affections de la gorge."—Christian Watchman.

"Pour la toux, l'asthme, &c., nous recommandons leur efficacité."—Ballou's Pictorial.

[illegible]—Dr. G. F. Bigelow.

A vendre par tous les droguistes.

A vendre à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, agents généraux. 19 nov—1m Nos 21 et 151, rue de Chartres

Rhumatisme et Diarrhée.

☞ Désireux de convaincre les habitants de la Louisiane de l'efficacité des remèdes contre le rhumatisme et la diarrhée, déjà annoncés au public, le propriétaire s'est décidé à [illegible] No 117.

(Certificats.)

J'ai souffert pendant 4 ans de rhumatisme et ai essayé de tous les moyens de soulagement: aucun ne m'a réussi. [illegible] rue Ste-Anne, No 117 [illegible]

EDWARD MURPHY, No 69, rue Ste-Marie, 6e Dist.

Je certifie que j'ai été guéri de la dyssenterie par le remède obtenu au No 117 rue Ste-Anne. [illegible]

ALEXANDRE LAROCH, Rue de la Douane, No 291, près du boulevard Tremé. 18nov—1m

Trouvée.

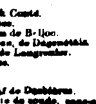

Une chienne terrier rouge et blanche, [illegible]

F. FORESTIER & Co. 17 nov—3f

NOUVEAUTÉS!!!

Lucas & Masson

Ont l'honneur d'annoncer aux dames qu'ils viennent de faire une

GRANDE Réduction

sur tout leur stock en général

Afin de l'écouler le plus rapidement possible.

Les personnes qui veulent de belles marchandises

A BON MARCHÉ,

peuvent être assurées que l'évidence est persuasive, si elles veulent bien se donner la peine de venir examiner par elles-mêmes les articles suivants, à leur magasin,

ENCOIGNURE ROYALE & CONTI,

SAVOIR:

ECOSSAIS tramé soie, 20 c., vendu partout 40 et 50 cts,
ECOSSAIS tout soie, 50 c., article de 75 cts,
FANTAISIE grisaille jaspé, 12 1/2 valant 50 cts,
POPELINE quadrillée double largeur, 40 c., valant 65 cts,
MERINOS français double largeur, 77 cts, valant $1,
ROBES barège anglais à 7 volants, $3 75, valant $8,
CHALES demi saison, $2 50, valant $5,
CHALES riches épais, $3 75, valant $8.

MEME REDUCTION SUR TOUS LES ARTICLES RICHES, TELS QUE:

MANTEAUX drap et soie,
dito velours,
SORTIES D'OPERA,
OMBRELLES taffetas brodé, haute nouveauté.
REPS de laine uni extra, &c, &c.
600 pièces INDIENNES comprenant tout le stock, 10 cts, articles coûtant 12 1/2 et 15 cts.
PARFUMERIES FINES.
GANTS JOUVIN.

19 nov—4f

Exposition Magnifique —ET— SANS PAREILLE, —AUX Nos— 12 et 14, rue de Chartres, —DE—

Superbes MANTEAUX de velours de Paris, des dernières formes.
MANTEAUX de drap fins, noir et en couleur, tous les genres.
PALETOTS et PELISSES de soie noire riche, dernières nouveautés.
CHAPEAUX élégants de Paris, pour l'hiver.

—ET— *MODES FRANÇAISES,*

formant l'assortiment le plus complet et le plus distingué qui ait jamais été importé de France et qu'on offre à TRES BAS PRIX.

N. B.—MANTELETS de soie noire fine, à $4 pièce, valant $10.

MANTEAUX, PALETOTS, PELISSES ET SACS, étoffes nouvelles pour demoiselles et enfants.

Importations françaises.

JOHN TODD,

Rue de Chartres, Nos 12 et 14, offre des

SOIERIES élégantes et de fantaisie pour robes, Genres nouveaux et dessins de choix.
SHADES DU SOIR, à raies, chinées, brochés, unis, &c.
POULT DE SOIE uni, Foulards, Magenta, Rose de Nassau, &c.
SOIERIES noires, unies et à fleurs, des plus [illegible] fabriques.

—EGALEMENT—

100 pièces SOIERIES de fantaisie pour robes, à 75 cts la yarde, valant $1 25.
100 pièces SOIERIES riches pour robes, à $1 la yarde, valant $1 75.
75 pièces SOIERIES Bayadère extra épaisses et larges, à $1 50, valant $2 50.

Un assortiment complet de BRODERIES françaises, DENTELLES véritables, GANTS, BONNETERIE, LINGE DE DESSOUS, &c, &c, &c.

12 nov—3

Champagne Chs. Farre,

Successeur de Max Sutaine & Co, Reims.

Fournisseur des Cours de France, d'Espagne, de Prusse, et du célèbre Wellington Club, à Londres.

VINS de Sillery, Cabinet, Impérial & Crémant Anglais, à vendre par les principaux grocers et détaillants.

Tous les ordres pour importation directe seront reçus par S. D. GRATIAA & Co, 3nov—3m No 60, Douane

EAUX DE VIE en douane: 2/2 et 16/1 Boileviu & Co, 1857, 2/2 et 16/1 Otard, Dupuy & Co 1858-59, [illegible] Pinet & Co 1846 et 1852, [illegible] A vendre par S. D. GRATIAA & Co, 13 nov No 60, rue de la Douane

VINS rouges Léoville & Co—500 caisses en grandes et demi bouteilles, A vendre par S. D. GRATIAA & Co, 16 nov No 60, rue de la Douane

LEYD, propriétaire à Margaux—[illegible] à vendre par S. D. GRATIAA & Co. 12 nov No 60, Douane

HUILE: [illegible] paniers huile Jeanne Piaggio, [illegible] en débarquement du navire Mississipi et à vendre par 18nov LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

AMANDES, écossées, [illegible] à vendre par 18nov LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

VERMOUTH, [illegible] Noilly, Prat & Cie; 100 caisses punch au rhum; [illegible] à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

SAUCISSONS, pâtes, truffes, [illegible] 18nov LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

SARDINES, sardines—500 caisses de 1/2 boîtes sardines à l'huile; [illegible] 18nov LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

EN débarquement de la barque Carmen de Barcelone—[illegible] par F. SANCHO, 18nov No 220 Vieille Levée

DIVERS en magasin et à vendre par le soussigné—100 caisses figues, [illegible] F. SANCHO, 18nov 220 Vieille Levée, entre Maine et St-Philippe

BITTERS DES ARABES—[illegible] à vendre par F. SANCHO, 18nov 220 Vieille Levée, entre Maine et St-Philippe

RAISINS de Malaga—800 caisses Layers; 1200 demi caisses Layers; 1000 quarts de caisses Layers; 1500 caisses M. R.; [illegible] à vendre par 18nov—6t F. SANCHO, 220, rue Vieille Levée.

GRANDE VENTE —DE— MARCHANDISES SÈCHES CHEZ

U. LAROUSSINI & Co,

No 137 RUE DU CANAL —ET— AUX COINS DES RUES BARONNE ET POYDRAS.

LUNDI, 19 NOVEMBRE.

Nous mettrons en vente un assortiment des plus complets de MARCHANDISES SECHES, consistant en articles pour robes et de ménage, qui nous ont été consignées par plusieurs maisons de New-York, pour être vendues sans réserve, donc nous pourrons prédire d'avance aux dames et aux acheteurs en général, qu'ils trouveront tout intérêt à venir voir par eux-mêmes des bons marchés auxquels seront vendues ces marchandises. Par la même occasion nous diminuons le prix de toutes nos marchandises en magasin, nouvellement reçues par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord. Comme il serait trop long d'énumérer, nous citerons seulement le prix de quelques articles.

Sorties de bal et d'opéra à des prix excessivement réduits. Burnous soie riche pour dames, de 12 à $25, que nous vendions de 25 à $50;
Mantelets soie noire de 3 50 à $5;
Manteaux de dames à $2 50;
Soieries écossaises fantaisie, à 75 cts;
Soieries moirées à $1;
Gros de Naples noir à $1;
Et un grand assortiment de soie couleurs pour robes;
1 lot de cols véritables dentelles à $1 50;
500 setts en jaconnat à $1;
Cols jaconnat brodés à 15 c.;
Parures mousselines brodées à $1 50;
250 douzaines mouchoirs batiste à ourlets, TRES FINS à 2 50; la douzaine valant $4;
2 caisses grisailles Mohair à 10 cts;
Popelines fantaisies à 15 cts; do à carreaux à 20 cts.;
Grisailles double largeur à 20 cts;
Mousseline de laine unie à 15 cts;
10 caisses coton blanc à 9 cts;
10 caisses coton blanc extra fin, 4-4 très unis, valant 15 cts, à 11 1/2;
10 caisses coton blanc extra percale à 12 1/2 cts. valant le New-York Mills;
INDIENNES, SERVIETTES, NAPPES, OUVRE DE RUSSIE, OUVRE FIL ET COTON, DRAPS, DAMAS BLANC ET ECRU.

Couvertures

Françaises 4-4 à 12 1/2 de $6 à $12 la paire.
Couvertures pour domestiques de $2 à $2 50.

Afin d'éviter de la confusion dans les prix, toutes ces marchandises seront marquées en chiffres connus, de manière que les acheteurs pourront juger eux-mêmes du bon marché auquel elles seront offertes.

Nous engageons le public à venir examiner nos marchandises.

U. LAROUSSINI & Co, No 137, rue du Canal. Et aux coins des rues Baronne et Poydras.

19 nov—4f

☞ AVIS.

500 DOUZAINES GANTS JOUVIN A ☞ 50 CENTS LA PAIRE. ☜

POYDRAS MARKET

RED STORE!

MACOU FRERES & Co

171 encoig. Poydras et Baronne,

Annoncent respectueusement aux dames qu'ils ont reçu le complément de leur stock en belles nouveautés et articles de fantaisie, ainsi qu'un envoi de

500 douzaines Gants Jouvin,

A 50 CENTS LA PAIRE!!!

Ils engagent leur nombreuse clientèle et le public en général à venir examiner leurs prix.

MACOU FRERES & Co., 19 nov—☞ 71, encoig. Poydras et Baronne

GIQUEL & JAMISON, 126, rue du Canal, entre St-Charles et Carondelet,

ONT reçu la balance de leur stock d'hiver, consistant en partie:

SOIERIES et FOULARDS en tout genre.
CASTORINES, MOUSSELINE de laine, Toile de chèvre, POPELINE et BAREGES.
MANTEAUX et PALETOTS, Mantelets et Pélerines.
Bas et Camisoles.
Mouchoirs batiste, unis, à ourlets et brodés.
Ombrelles et Marquises.
Toile française et d'Irlande.
[illegible]
Draps et casimirs, satinets et tweeds.
[illegible] et parfumeries en tout genre.

Aussi, pour habitants:

Couvertures, lowells, linsey et kerseys, [illegible] nouveau magasin, No 126, rue du Canal.

15nov GIQUEL & JAMISON.

EN débarquement du navire Mount Vernon, arrivé de Marseille—100 barriques Vin rouge de Marseille [illegible] à vendre par PABLO GELPI & Co, 11oct 38, rue Vieille Levée.

SOIXANTE-UN MILLE cigares Brevas, Londres [illegible] par le brick Vénus, de la Havane, à vendre par ALVAREZ, FERNANDEZ & Co, [illegible] Rue Vieille Levée, No [illegible]

BACON—Épaules et plats côtés grillés, à vendre par GABRIEL PASCAL, 18nov No 67, rue Vieille Levée.

ATTENTION.

VENTE AJOURNÉE.

La vente annoncée comme devant avoir lieu par Bernard Turpin, encanteur, le 20 novembre courant, au magasin de MM. A. Carrière & Co., No 21, rue de la Vieille Levée, est renvoyée au mercredi 5 décembre prochain, à 10 heures du matin.

Jolies résidences à l'encan, par le shérif.

☞ Nous appelons l'attention publique sur les ventes à l'encan, qui auront lieu aujourd'hui à midi, à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune, par le ministère du shérif; une vente comprenant, 1o—Une jolie résidence, située rue d'Orléans, en face du marché Tremé. 2o—Une jolie résidence pour famille, située rue d'Amour, près de la [illegible] de l'Esplanade. Pour les détails et conditions, voir aux annonces.

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan, par Bernard Turpin, de vins de Madère et de Porto, Muscat, [illegible] qui aura lieu aujourd'hui à 10 1/2 heures [illegible] sur la Levée, en face la rue des Ursulines, [illegible]

☞ Bottes, Souliers, Brodequins, habillements, &c.—Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de bottes, souliers, brodequins, habillements &c., qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de G. Lesseman, Bloche & Co, No 69 rue de Chartres.—Conditions à la vente.

ENTREPOT DE TAPIS.

Rue de Chartres, No 19.

NOUS recevons constamment de nouveaux tapis à ajouter à notre grand assortiment, tels que Médaillon, Wilton, velours, Tapis de Bruxelles, 3 plis, &c, &c, Toile cirée de toutes les largeurs, de toutes les couleurs et de tous les prix. Couvertures de tables et de pianos, Une grande variété d'abat jour, nattes. Nous offrons le tout aux PRIX COURANTS du marché.

19 nov—6 A. BROUSSEAU & Co

Tabac à vendre.

TABAC EN FEUILLE—64 boîtes tabac de la Havane, Vuelta Abajo, reçu par la goëlette Major Barbour. S'adresser au No 116, rue des Français, entre Amour et Craps.

AVIS.

A VENDRE, pour cause de départ, une DISTILLERIE avec tous ses accessoires, ainsi que des MARCHANDISES, située à la Mobile. S'adresser à J. CAZAUX, 19 nov—2f 73, Vieille Levée.

J. S. KNAPP, CHIRURGIEN-DENTISTE, 15.... Rue Baronne, près Canal.... 15

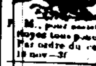

Continue l'exercice de sa profession. Tous ceux qui recherchent les opérations A BON MARCHÉ sont priés de NE PAS s'adresser à lui et de NE POINT prendre d'heure avec lui. 19 nov—2f

Deuxième Compagnie des Chasseurs à Pied

ATTENTION!

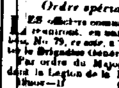

LA deuxième compagnie prendra les armes, en grande tenue avec képi, jeudi 22 novembre, à 3 heures et demie [illegible] pour assister à la revue d'inspection. Par ordre du capitaine, LEOPOLD ALEIX, 19 nov—3f Sergent-Major.

Quartier Général—Légion de la Louisiane.

Ordre spécial No 1, 19 Nov., 1860.

LES officiers commissionnés attachés à la Légion se réuniront, en uniforme complet, dans la rue Bourbon, No 79, ce soir, à 7 heures, dans le but d'aller féliciter le Brigadier Général Palfrey de son arrivée. Par ordre du Major P. F. Thézed, Major commandant la Légion de la Louisiane. 19nov—1f CH. A. JANVIER, A. D. C.

Ordre spécial No 2.

Quartier Général—Légion de la Louisiane—19 nov. 1860.

LE bataillon d'Artillerie d'Orléans tirera un salut en face de la place Jackson, aujourd'hui, au coucher du soleil, en l'honneur de l'arrivée du Brigadier Général Palfrey. Par ordre du Major P. F. Thézed, Major commandant la Légion de la Louisiane. 19nov—1f CH. A. JANVIER, A. D. C.

Société Française de Bienfaisance et d'assistance mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MESSIEURS les sociétaires sont priés d'assister à une assemblée générale qui aura lieu à l'Asile, dimanche prochain, 25 courant à 4 heures après-midi. [illegible] le compte d'administration présentera son rapport annuel sur la position de la société. Messieurs les sociétaires voudront bien ensuite procéder à la nomination des officiers de la société pour la nouvelle année administrative. Par ordre du Président, 19 nov—6f F. PICARD, Secrétaire.

On demande des chambres meublées.

DEUX Messieurs désireraient trouver dans une bonne famille française ou créole, deux chambres avec [illegible] la pension. Ils peuvent donner les meilleures recommandations. S'adresser à Pensionnaire, au bureau de l'ABEILLE. 18 nov—2f

LOUIS MÜH

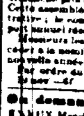

Annonce à ses amis, à ses clients et aux citoyens de la Nouvelle-Orléans et des environs, qu'il est maintenant prêt à leur montrer ses nouvelles et magnifiques marchandises importées directement de France et de Genève, et qu'elles ne sont pas surpassées dans le pays.

Montres en or et en argent, pour dames et messieurs, un admirable assortiment de chaînes Léontine et Lavallière, bracelets, bagues, boutons [illegible] et broches de pierres précieuses [illegible] fruits, bougeoirs, chandeliers, cafetières, plateaux, &c. [illegible]

Le public est prié de se rappeler que je ne vends que des bijoux de la meilleure qualité et à aussi bas prix que [illegible]

10 nov—1m No 41, rue de Chartres.

Bonneterie—Bonneterie.

LA maison LION & ANDRÉE vient de recevoir par les derniers arrivages d'Angleterre un magnifique assortiment de bonneterie qu'elle offre à vendre à prix [illegible]

GILETS de pure laine cachemire,
CALEÇONS coton croisé pour la saison,
GILETS do do,
CHAUSSETTES laine et cachemire, coton blanc et écru.
FOULARDS pour la poche.
GANTS laine en toutes qualités, de soie et de peau, en peau très forte pour conducteurs, doublés pour dames et fillettes.

Par les navires Nuremberg et Gutemberg, venant de France:

Un joli assortiment de GILETS de flanelle française, CRAVATES dernières nouveautés, FAUX COLS, BRETELLES, JARRETIERES, MOUCHOIRS bordure couleurs, PEIGNES à chignon écaille, do do blonde, do do incrusté, BROSSES à tête, à habits, à dents, à chapeaux &c.

Par le même envoi

Un joli assortiment de FOURRURES que nous offrons à vendre à prix extrêmement réduits.

LION & ANDRÉE, 19 nov Coin Bienville et Royale

Avis aux Confiseurs.

JE fabrique, sur commande, FLEURS ARTIFICIELLES en sucre, bouquets, couronnes, décors pour gâteaux, pyramides, pastillages, sucres tirés, &c. [illegible]

A vendre en gros et en détail, à des prix modérés et des conditions avantageuses, par 16 nov—3f ERNEST TURPIN, confiseur, No 93 rue Vieille-Levée

Confitures & Fruits au jus, &c.

50 caisses Sucker's Preserves assorties du Kentucky.
20 caisses Gingembre de Canton.
" Confitures de Nancy & Thomas, Baltimore.
20 " Pâte et Gelée de Gouyave, de la Havane.
10 " Confitures et Gelées de Nismes, France.
20 " Confitures, [illegible] et ananas du Mexique.
10 " Fruits au jus, assortis, Malbeau.
10 " Fraises au jus, "Moleloy" fils & Cie.
20 " Prunes sèches en jarres.
200 livres Nougat frais de Montélimar.
10 " Fruits glacés, pêches, abricots, poires, cerises, [illegible]
" Crystalisés, do do do
10 " Pastilles de gomme
20 caisses candis de fantaisie.
20 caisses candis en bâton.
20 caisses Rock candi
20 caisses sirops assortis.
[illegible] Liqueurs de toutes qualités; Chocolats [illegible]

A vendre en gros et en détail par ERNEST TURPIN, 18nov—3f Confiseur, No 93, rue Vieille-Levée.

MARRONS—25 futailles marrons frais, reçus par le steamer de New-York, et à vendre par 16 nov—3f ERNEST TURPIN, Confiseur, 93, Vieille-Levée.

VERITABLES CIGARES de la Havane—500,000 cigares de la Havane des différentes grandeurs, telles que Brevas, Media Regalia, Regalia Chica, Conchas, Regalia Britanica, Regalia Mediana, [illegible] Cabañas, Tip Top, Cabargas [illegible] GUMA & MASICH, 18nov rue Tchoupitoulas, No 39

NOIX—30 barils noix du Brésil. 14 barils noisettes. 30 barils noix d'Angleterre. 20 do amandes à coque dure. do à la dame. Venant d'être reçus, à vendre par E. J. HART & CO, rue Tchoupitoulas, 18nov Nos 77 et 79

RAISINS—[illegible] En magasin et à vendre par E. J. HART & CO, 18nov rue Tchoupitoulas Nos 77 et 79

PETARDS—3000 caisses pétards No 1, venant d'être reçus, et à vendre par E. J. HART & Co, 18nov Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79

AMIDON—500 caisses amidon perlé, [illegible] à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79, rue Tchoupitoulas

SAUCE au poivre—300 caisses sauce au poivre, à vendre par E. J. HART & CO, 18nov rue Tchoupitoulas, 77 et 79

HUILE DE LIN—30 barriques huile de lin. 30 barils do
BI-CARB DE SOUDE—500 barillets de la marque de Duncan & Co, en magasin.
CHANDELLES [illegible] de Judd—100 caisses chandelles en cartons.
INDIGO et MUSCADE—En magasin.
THES—1500 colis de thé noir et vert de toutes qualités à vendre par W. H. VREDENBURGH, 18nov No 36, Vieille-Levée

ABSINTHE Suisse—150 caisses de la marque E. Pernod, à vendre par W. H. VREDENBURGH, No 36, Vieille Levée

VIN DE CHAMPAGNE—30 caisses grandes bouteilles, bonne qualité. 10 caisses petites do A vendre par W. H. VREDENBURGH, 18nov No 36, Vieille Levée

MOUTARDE française—30 caisses moutarde [illegible] importation récente, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 18nov No 36, Vieille Levée

Importation directe de Paris.

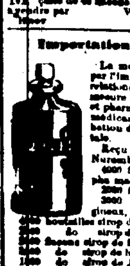

La maison EDOUARD GUILLOT, par l'importance de ses achats et de ses relations continuelles avec Paris, est en mesure d'offrir à messieurs les médecins et pharmaciens, et au public, tous les médicaments sanctionnés par l'approbation des corps savants de cette capitale.

Reçu par les navires Johannisberg, Nuremberg et Luttemberg, du Havre: 3000 flacons sirop du Dr Churchill, [illegible]
2000 flacons sirop de Raifort iodé, do.
3000 do sirop de quinquina ferrugineux, dito.
[illegible] sirop de Bitaut.
[illegible] sirop de Lamouroux.
[illegible] sirop de Flon.
[illegible] sirop de lactucarium d'Aubergier.
[illegible] sirop de Johnson.
[illegible] sirop de dentition du Dr Delabarre.
[illegible] capsules de Clark.
[illegible] capsules de Raquin.
[illegible] pastille de Regnauld.
[illegible] poudre de Rogé.
[illegible] Dragées de rhubarbe de Lamouroux.
[illegible] vin de quinquina au malaga, d'Abadie.
[illegible] quinquina Laroche.
[illegible] perles d'éther.
[illegible] dragées de Gélis & Conté.
[illegible] chocolat de Mourier.
[illegible] poudre de charbon de Belloc.
[illegible] pâte de mou de veau, de Dégenétais.
[illegible] racahout des Arabes, de Langrenier.
[illegible] eau de Bonnes.
[illegible] Iodoforme.
[illegible] papier Fayard.
[illegible] chocolat purgatif de Desbrières.
[illegible]

EDOUARD GUILLOT, [illegible]

AUX DAMES.

MESDAMES—Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous ouvrirons aujourd'hui, LUNDI, les marchandises suivantes que nous avons ajoutées à notre

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE Marchandises d'automne.

LES BELLES SOIERIES BROCHÉES dont nous avons déjà exposé les échantillons, ainsi que d'autres genres également nouveaux.
TURCOS DE JACONAT brodé, article nouveau pour robes du matin.
100 JUPONS à plis et bouffants pour robes du matin, à $3.
TARLATANE brochée et brodée or pour bals.
COLS, PELERINES et ECHARPES de guipure.
COLS et PARURES MOUSSELINE, jaconat et valenciennes.
PARURES D'ENFANTS en dentelle, mousseline et percale.
COIFFURES pour soirées et théâtre
PEIGNES nouveaux, BIJOUTERIE pour bals, genre tout nouveau.

200 paires Rideaux brodés en dentelle et mousseline.

MOUSSELINE brodée pour moustiquaire.
INDIENNE française, haute nouveauté.
PARAPLUIES et DEMI-PARAPLUIES.
Trois caisses OMBRELLES nouvelles.
MANTEAUX d'enfants.
PELERINES et MANCHES fourrures.
ROBES de piqué pour enfants.
MANTEAUX, BURNOUS et REDINGOTTES en drap.

Un magnifique assortiment de confections pour dames en SOIE et VELOURS, des modèles les plus nouveaux.

19 nov—3 J. LEVOIS & Cie. Rue du Canal, encoignure Bourbon

L'AUTOMNE ET L'HIVER DE 1860.

Rue St-Charles, Nos 26, 28 et 30 ENCOIGNURE COMMUNE.

VETEMENS ET LINGERIE EN GROS ET EN DETAIL!

REÇU par les derniers steamers, un des plus grands et des plus beaux stock de

Vêtements d'automne et d'hiver dans le Sud!

Ce stock ne saurait être surpassé sous le rapport du genre, des étoffes et du bon marché.

Les marchandises sont partagées en trois départements mais sont toutes sous une vue générale:

1 Le magasin No 26, rue St-Charles, —POUR LE— LINGE D'ENFANTS,
Le magasin No 28, rue St-Charles. —POUR LE— LINGE D'HOMMES,
Le magasin No 30, rue St-Charles. POUR LA LINGERIE ET LES CHEMISES.

☞ Les vendeurs parlent le français, l'espagnol, l'allemand et l'anglais.

L. W. LYONS & Co, Nos 26, 28 et 30, rue St-Charles. 19 nov—1f Encoignure Commune

Magasin d'habillements d'enfants, 26......rue St-Charles......26 ENTRE CANAL ET COMMUNE.

Ce magasin est exclusivement pour les jeunes gens, les petits garçons et les enfants.

HABILLEMENTS, CHEMISES ET LINGERIE En gros et en détail.

Le soussigné vient de faire l'ouverture d'un GRAND et EXCELLENT STOCK de *VETEMENTS DE TOILETTE* et d'école Pour l'automne et l'hiver,

—COMPRENANT—

Tous les genres et toutes les qualités.

Ces articles seront vendus à des PRIX très RAISONNABLES

☞ Les vendeurs parlent le français, l'espagnol, l'allemand et l'anglais.

L. W. LYONS & Co, Nos 26, 28 et 30, rue St-Charles. 19 nov—1f Encoignure Commune.

Malles, sacs de voyage, VALISES, PARAPLUIES ET Vêtements imperméables DES Meilleurs genres et qualités, Faits sur commande et garantis.

L. W. LYONS & Co, Nos 26, 28 et 30, rue St-Charles. 19 nov—1f Encoignure Commune

Chemises! Chemises!

Reçu par les derniers steamers un grand assortiment de CHEMISES Des derniers genres!

De différentes qualités et grandeurs—blanches et en couleur.

FAITES EXPRESSEMENT POUR Le marché de la Nlle Orléans, *Pour hommes, jeunes gens et enfants!!*

L. W. LYONS & Co, Nos 26, 28 et 30, rue St-Charles, 19 nov—1f Encoignure Commune.

A. RALU, libraire. (Ancienne librairie Paya.) 50, rue de Chartres.

J'AI l'honneur d'informer mes amis et connaissances et le public en général que je continue pour mon compte seul les affaires de l'ancienne maison G. Coppens & Co, et sollicite d'eux de vouloir bien m'accorder leur confiance et leur patronage.

J'ai commencé à déballer mes marchandises et ferai l'ouverture du magasin dans quelques jours, en attendant je m'empresse d'annoncer aujourd'hui une partie des ouvrages que j'ai reçus, invitant le public à venir les voir.

Xavier de Montépin: L'Officier de Fortune—La Comtesse Marie—Les Valets de Cœur—Le Masque Rouge—Un Gentilhomme de Grand Chemin—Le Château de Pirac—La Perle du Palais Royal—et tous ses autres ouvrages.
Paul Duplessis: Aventures Mexicaines—Les Grands Jours d'Auvergne, en 4 volumes—Les Mormons—Les Boucaniers et tous ses autres ouvrages.
Ernest Capendu: Les Rascals Surcouf—Le Précatelan—Marcof le Malouin.
De Gondrecourt: Rose Fargel—Les Deux Frères—Le Bout de l'Oreille &c.
Méry: Ursule—Monsieur Auguste—Le Paradis Terrestre—Marseille et les Marseillais—Le Château de Trois Jours.
Auguste Maquet: Le Comte de Lavernie, en 3 vol.
Vennerot: La Femme Adultère.
Michelet: L'Amour—La Femme.
[illegible]—L'Amour—(Renversement des Propositions de M. Michelet)
Louis Ulbach: Monsieur et Madame Fernel.
Jules Noriac: La Bêtise Humaine.
Ed. Gourdon: Les Faucheurs de Nuit—Joueurs et Joueuses.
Champfleury: La Mascarade de la Vie Parisienne.
Jules Gérard: L'Afrique du Nord—La Chasse au Lion.
Ernest Feydeau: Les 4 Saisons—Fanny—Daniel—Catherine.
Paul Féval: Aimée—Frère Tranquille, &c, &c.
H. de Kock: Les Femmes Honnêtes—Les Femmes de la Bourse.
G. Aimard: L'éclaireur—La Fièvre d'Or—Curumilla—La Loi de Lynch, &c, &c.
P. de Molènes: Les Commentaires d'un Soldat après la Guerre d'Italie.
Alex. Dumas: Monsieur Coumbes—Le Château d'Eppstein—Mémoires d'un Policeman—Les Drames de la Mer—Le Père Gigogne—L'Art et les Artistes Français—Le Gentilhomme de la Montagne, drame—Le Chevalier d'Harmental, comédie en 5 actes.
O. Feuillet: Ce qui plait aux Femmes, comédie—Un Cheveu Blanc, proverbe.
Henry Darin ou les 4 Ages d'un Amour.
10 mille brochures [illegible] de Alex. Dumas, de E. Sue, de Soulié, de P. de Kock, de G. Sand, &c, &c.—10 mille brochures à 20 cents de Karr, Murger, &c, &c. Toutes les nouveautés publiées par la librairie nouvelle: Michel Lévy—Bibliothèque des Chemins de Fer.—Pièces de Théâtre—Théâtre Contemporain.—Journal pour Rire, &c., &c., &c.

16nov—6t A. RALU.

LES soussignés offrent en vente à des prix excessivement réduits:

300 douz. gants de peau de Jouvin & Co.

Aussi—Un très grand assortiment de CHEMISES, CRAVATTES, CANNES, GANTS, BROSSERIE, PARFUMERIE et autres articles de fantaisie.

RICHARD ALDIGE & Co, 14 nov—3f 35, rue de Chartres, au premier.

TRAITES

SUR LA HAVANE, pour n'importe quelles sommes, et à courte vue, à vendre par P. PRATS & Co, 14 nov—3m 1rep COMMERCIAL PLACE, No 23.

Changement de domicile.

J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE, 124, rue du Canal, AU-DESSUS DE LA BANQUE DE L'UNION *Près de la Statue de Clay.*

Afin de satisfaire sa nombreuse clientèle, a transporté son cabinet de dentiste dans une maison plus commode et une situation plus centrale.

Sa réputation et son succès sont si bien connus depuis plusieurs années en Louisiane, qu'il n'a pas besoin d'autre recommandation.

Consultations en français, en espagnol et en anglais. 11 oct—☞

COUVERTES! COUVERTES!

REÇU par les navires Athens et Alice Ball, de Bordeaux, quarante balles couvertes [illegible] TURCOTTE & BLANCAND, No 68, au coin des rues Conti et de Chartres [illegible] 27 oct—2m 1rep

AMANDES—200 sacs amandes de Tarragone à coques tendres; 60 balles amandes de Languedoc à coques tendres; 75 sacs amandes à coques dures; 20 barils amandes écossées, à vendre par EDMOND TURPIN, 16nov—3f 52, rue Vieille Levée.

RAISINS en douane—2000 caisses raisins M R en douane, à vendre par 16nov—3f E. TURPIN, 52 rue Vieille-Levée

EN débarquement du navire [illegible], de Bordeaux—[illegible]

AVIS! AVIS! AVIS!

Ouverture du RESTAURANT DE RICHELIEU.

AU DÉJEUNER DE RICHELIEU.

D. LOPEZ & Co

65 RUE DOUANE 65

ONT l'honneur d'informer leurs amis en particulier et le public en général, que la réouverture de leur établissement est définitivement fixée au mardi, 13 courant. Comme par le passé, ces Messieurs tiendront dans leurs salons: CHOCOLAT, CAFÉ, LUNCH, PATISSERIES, &c., &c.

A la demande d'une grande partie de leur clientèle ils y ont joint une magnifique *Salle de Restaurant* qui, sans contredit, peut lutter avec les premiers établissements de la ville, pour la délicatesse de sa cuisine et le bon choix de ses vins.

Par suite des améliorations qu'ils ont faites dans leur établissement ils sont à même de porter et de servir en ville tout ce qui leur sera commandé—Diners, Soupers, Lunch, et Patisseries.

Les commandes seront également reçues, rue de Chartres, 69, encoignure Conti, à la fabrique de chocolat.

18nov—6t 1rep

COLS AU CROCHET, IMPERATRICE.

Robes de bal haute nouveauté THEO. DANZIGER

238 *Enc. Royale et St-Philippe* 238

VIENT de recevoir quelques-uns de ces magnifiques cols. Il prie sa clientèle de venir faire le choix le plus tôt possible parce qu'il n'y en a que quelques douzaines seulement.

31 oct—☞

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE MACHINE A COUDRE pour $35

Tous les perfectionnements!

SI PARFAITEMENT SIMPLE qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE *LA MACHINE A COUDRE DE* WILCOX & GIBBS!

DAVIS BROTHERS, Agents, 3nov—1m ☞ No 22, rue du Camp

PRINCIPAL ENTREPOT de Balances de

Fairbanks,

et dépôts des COFFRES FORTS DE LILLIE, à l'épreuve du feu et des voleurs.

FAIRBANKS & Co, 3nov—1m ☞ No 35 rue du Camp

CHANGEMENT DE LOCAL.

LE BUREAU DES MACHINES A COUDRE DE SINGER a été transporté dans la Rue du Canal, No 156, à deux portes de la rue Baronne et presque en face du magasin de D. H. Holmes.

Le prix de la MACHINE LETTRE A. DE SINGER est réduit de

$80 à $55!

et le prix de la MACHINE POUR LES FAMILLES est réduit à $35. Les aiguilles sont à 75 cents la douzaine.

Les derniers perfectionnements ont rendu les MACHINES DE SINGER (No 2) POUR LES MANUFACTURES BIEN SUPÉRIEURES A TOUTES LES AUTRES pour la couture fine et elles ne font aujourd'hui presque pas de bruit en fonctionnant. Le succès qu'elles ont eu partout fait la concurrence impossible.

WALTER BENNETT, agent. 17nov—2t v—1f camp Rue du Canal No 156.

NOUVEAU MAGASIN.

Spécialité de Confections, DENTELLES, LINGERIES, &c.

M. C. WALLER & Cie informent respectueusement les dames qu'ils viennent de créer à l'encoignure Bourbon et Bienville, un magasin pour la vente des Manteaux, Dentelle, Lingerie, etc.

Un atelier, à la tête duquel se trouvent des premières ouvrières arrivant de Paris, a été formé pour la confection des ROBES, MANTEAUX, HABILLEMENTS pour enfants.—Bonne exécution, prix modérés et prompte exécution. 17 nov—1m

NOUVEAU MAGASIN, FOURNITURES DE TAILLEURS

DUMAS Frères,

136......Rue de Chartres......136

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont fondé à la Nlle-Orléans, sous la raison de DUMAS FRERES, une maison pour l'importation et la vente des Articles de toilette dans tous les genres pour hommes.

Leur assortiment comprend, entre autres:

Draps des premières fabriques d'Europe.
DOESKIN NOIR.
Casimirs doublés,
Etoffes pour pantalons,
Etoffes, soie et laine, pour gilets.
Draps-cachemires.
Draps-mérinos.
Chemises confectionnées.

Ainsi qu'un choix complet de fournitures de tailleurs, qu'ils vendront aux prix les plus bas du marché.

☞ Les ordres de la campagne seront remplis promptement et avec la plus grande exactitude.

1 sept—1m —2p

AVIS.

Dépôt principal du *GRUAU DE SANTÉ* de F. Marmay.

☞ Reçu par les derniers navires venus du Havre 20,000 livres de Gruau de Santé, dont le dépôt principal est transféré chez M. H. J. RIVET, rue de la Douane, No 64.

Ce Gruau, perfectionné, est un aliment hygiénique de premier ordre; [illegible]

Il se vend chez tous les principaux pharmaciens et marchands de comestibles de la Nouvelle-Orléans et des Etats-Unis. A. RENAUD TRABER, Agt Gl.

NOTA—Pour éviter toute contrefaçon, chaque paquet de Gruau sera revêtu de la signature de [illegible] et de celle de son agent aux E U. 31 oct—1m 2p L & B

FONDS DE MAGASIN No 8, rue Ste-Anne.

Maison PONTALBA, vis-à-vis la place Jackson,

A VENDRE POUR CAUSE DE SANTÉ.

L'ASSORTIMENT consiste en Parfumerie, Bonneterie, Coutellerie, Mercerie, Jouets d'enfants et objets de fantaisie. Prix extrêmement réduits. Le public est invité à faire son choix le plus promptement possible, attendu que les articles ci-dessus doivent être vendus à l'encan incessamment. L'installation comprend les comptoirs vitrés et 110 pieds de vitrines hautes. [illegible] S'adresser sur les lieux.

TAPISSERIE ET MEUBLES DE FANTAISIE.

E. FAY & MASSON, *Rue de Chartres,* Nos 99 et 101, entre Conti et St Louis. *Magasin au Premier.*

M. E. FAY, venant d'arriver d'Europe, les soussignés annoncent à leurs amis et au public en général qu'ils reçoivent en ce moment un grand assortiment de meubles riches, palissandre, acajou, chêne et autres; meubles pour salon et chambre à coucher; tables de milieu et consoles; un beau choix de porcelaine et bronze, [illegible] rideaux de tulle, cordes, glands et passementerie; [illegible] choisis avec soin par M. Fay et qui seront vendus à des prix modérés. Le public est prié de venir examiner et d'en juger par lui-même.

21 sept—3m 1re p E. FAY & MASSON.

Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1860.

Bureau de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet.

AUJOURD'HUI, à une assemblée des actionnaires convoqués conformément à la section 12 de la charte primitive, une majorité des actionnaires n'étant pas présente ainsi que l'exige la loi, il a été résolu, sur motion, qu'une réunion des actionnaires aura lieu, au bureau de la Compagnie, LUNDI, 26 du courant, à 3 heures P. M. pour délibérer sur la question d'affermer, etc., le dit canal et ses dépendances. Il est résolu en outre qu'avis soit publié et individuellement donné aux actionnaires pour assister à la dite assemblée.

CHS. BAQUIE, Président. 16nov—3f ANT. D. DORIOCOURT, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie des chemins de fer de la ville de la Nlle-Orléans, rue Royale, No 4.

16 novembre 1860.

DES propositions cachetées seront reçues à ce bureau, jusqu'au 21 du courant, pour [illegible] le canal de la rue du Canal, de la rue Claiborne à son extrémité, rue du Canal. Le travail devra être exécuté conformément au cahier des charges déposé au bureau.

Les propositions devront être faites pour le travail complet. [illegible] Il sera retenu dix pour cent en garantie.

Les propositions devront être adressées à M. J. B. SLAWSON, président.

S. L. JAMES, 16nov—4f Ingénieur et Surintendant.

DEMANDE.

ON demande une jeune femme française pour prendre soin de deux petits enfants. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser dans la rue du Camp, No 290. 18nov—3f

DEMANDE DE PENSION.

DEUX jeunes gens qui veulent se perfectionner dans le français désirent prendre pension et loger chez une famille française où il n'y a pas d'autres pensionnaires. S'adresser à la boîte G. 36, bureau de poste, et faire connaître les conditions. 16 nov—3

Professeur de français.

UN professeur qui depuis longtemps s'est adonné exclusivement à l'enseignement de la langue française, pourrait disposer de quelques heures, désirerait trouver, soit en ville, ou à son domicile deux ou trois élèves. Pour références, s'adresser au Passage de la Bourse, au No 20, de 2 heures à 3 heures. 18 nov—4t

DEMANDE D'EMPLOI.

UN jeune homme connaissant parfaitement le français et l'anglais, désirerait se placer dans un magasin, ou dans un office de négociant. Pour références s'adresser, passage de la Bourse, au No 20, de 2 à 3 heures. 13 nov—3

Changement d'Office.

A PARTIR de ce jour, l'office de M. LEON LAUGIN, avocat, est transféré au No 88 de la rue de Chartres, dans le bureau de M. Magne. 18nov—4f

GALERIE DES BEAUX ARTS DE A. CONSTANT & CO.

ARTISTES ET PHOTOGRAPHES, Nos 20 ET 21.. RUE DE L'HOPITAL..Nos 20 et 21

A. CONSTANT & Cie, informent leurs clients et le public en général, qu'ils sont prêts à exécuter les portraits de tous genres et de toutes grandeurs, peints à l'huile ou au pastel, [illegible]

A. CONSTANT & Co

CHAMPAGNE Piper Heidsieck—100 paniers bouteilles et demi bouteilles, à vendre par [illegible] TURPIN, [illegible] Vieille-Levée

MAGNIFIQUE PLAN.

Loterie à nombre simple de WOOD, EDDY & Co.

Magnifique Loterie pour novembre.

GROS LOT—Cinquante mille piastres.—Wood, Eddy & Co., Directeurs des loteries des Etats du Delaware, du Missouri et du Kentucky. Les loteries suivantes seront tirées publiquement,

TOUS LES SAMEDIS DU MOIS DE NOVEMBRE, par Wood, Eddy &c., directeurs, dans leurs loteries de commissionnaires, comme suit:

Classe 32, SAMEDI, 3 novembre 1860.
Classe 33, SAMEDI, 10 novembre 1860.
Classe 34, SAMEDI, 17 novembre 1860
Classe 35, SAMEDI, 24 novembre 1860.

3425 LOTS

Plus d'un lot pour chaque neuf billets

La loterie ordinaire [illegible] doit être tirée, en novembre, comme il est dit ci-dessous:

1	lot de	$50,000	soit	$50,000
1	"	20,000	"	20,000
1	"	10,000	"	10,000
1	"	5,000	"	5,000
1	"	4,000	"	4,000
1	"	3,000	"	3,000
1	"	1,000	"	1,000
30	"	500	"	[illegible]
100	"	[illegible]	"	[illegible]
100	"	[illegible]	"	[illegible]
100	"	[illegible]	"	[illegible]
[illegible]	"	[illegible]	"	[illegible]

APPROXIMATIONS DE [illegible]

[illegible]

Billets entiers $10; demi billet, $5; quart de billet, $2.50.

Certificats de paquets à vendre aux prix suivants, c'est-à-dire le plan:

Certificat de paquet de 10 billets entiers [illegible]
do do de 10 demi billets [illegible]
do do de 10 quarts de billets [illegible]
do do de 10 huitièmes de billets [illegible]

En demandant des billets ou des certificats, adressez-nous l'argent et nous vous expédierons par la première malle. La liste des numéros sortis et des lots gagnés sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage. Les acheteurs sont priés d'écrire leurs noms lisiblement et de donner le nom de leur bureau de Poste, du comté et de l'Etat.—Les transactions sont strictement confidentielles. [illegible]

A la demande d'un grand nombre de nos correspondants du Sud et du Sud-Ouest, nous avons ouvert à la Nouvelle-Orléans un bureau pour les personnes qui veulent acheter des billets.

Les demandes, pour être promptement remplies, doivent être adressées à C. T. HOWARD, Boîte 124 B., Nlle-Orléans, Lne. ou à WOOD, EDDY & CO, 13 nov—☞ Wilmington, D-l.

BAZAR de LUMIERE

6, *RUE DE CHARTRES,* (*près Canal*) 6

LA MEILLEURE HUILE DE CHARBON [illegible] C'EST LA LUMIERE LA PLUS BRILLANTE, LA PLUS DOUCE ET LA PLUS ECONOMIQUE DU MONDE.

Prix $1 25 le gallon.

Aussi l'assortiment le plus complet et le plus varié de Lampes pour huile de charbon qui existe dans le Sud. LAMPES SANS PAREILLES POUR SUCRERIES ET HABITATIONS, et appareils de gaz. A vendre, en gros et en détail, aux plus bas prix, au No. 6, rue de Chartres.

H. C. COVERT, 7nov—1m Successeur d'ARTEMON HILL

AVERTISSEMENT AU PUBLIC.

Bureau de la Comp. du Gaz, 15 novembre 1860.

Les consommateurs de gaz sont avertis qu'un MULATRE qui se dit employé de la Compagnie, obtient accès dans les maisons sous prétexte d'examiner le gazomètre ou les installations. A l'exception du nègre HENRY, tous les employés chargés des réparations sont des blancs. [illegible] la permission écrite du Trésorier.

15nov—☞ P. H. WOOD, Président.

T. FITZWILLIAM, *Marchand de Fournitures de bureau* —ET— Fabricant de livres en blanc, Rue de Camp, No 76, (ancien édifice du Delta), NLLE-ORLEANS.

La plus grande attention aux demandes de tous les genres d'impressions, gravures et billets lithographiés, chèques, traites, certificats de dépôt, connaissements, [illegible] têtes de billets et de lettres, &c.

14 nov—jusq 31 déc—1re p.

Les dames SEEUWS & DUMONT

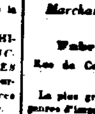

Ont l'honneur d'annoncer aux Dames qu'à partir d'aujourd'hui, 1er novembre, elles se sont installées dans leur nouveau magasin, RUE ROYALE, ENCOIGNURE BIENVILLE, ancienne maison de Mde ALBERT, et qu'elles feront l'ouverture, le 5 novembre, d'un grand choix de marchandises nouvelles qu'elles viennent de recevoir par le steamer du Havre et qui ont été choisies par Mde SOPHIE SEEUWS elle-même, dans les premières maisons de Paris.

Un grand choix de chapeaux de soie et velours, et des nouveautés, formes nouvelles.
Amazones Marie Tudor, Suisse, &c.
Paletots et manteaux de velours et de soie.
Manteaux de drap, popeline noir et couleur.
Grand assortiment de robes de soie, unies et brodées, et robes de bal.
Zouaves et Turcos en velours, taffetas et drap brodé d'or.
[illegible] de cachemire brodés d'or et de jais, genre de guipure et Chantilly.
Chales de dentelle.
Pointes de dentelle.
[illegible]
Mantilles.
Pelerines Sultane, garnies.
Robes de dentelle noire et blanche.
Volants de dentelle Chantilly et guipure, toutes les hauteurs.
Un grand choix de parures en point d'Alençon, Bruxelles, application, Valenciennes et Malines.
Grand assortiment de fleurs et coiffures et guirlandes pour robes de bal.
Coiffures, résilles, filets, turcos et zouaves.
Ombrelles et éventails.
Bonnets et cravates, haute nouveauté.
Grand assortiment de garnitures et passementeries pour robes et confections.
Lingerie, robes d'enfants en piqué, et robes de baptême, garnies de Valenciennes riche.
Peignoirs zouaves, pour dames.
Mouchoirs brodés et application.
Et un grand choix d'autres nouveautés trop long à détailler.

Ces dames se chargent de la confection des robes, et invitent les dames à venir visiter leurs modèles. [illegible]

Les dames Seeuws & Dumont se recommandent au bienveillant patronage des Dames.

☞ La maison Seeuws & Dumont demande des ouvrières pour la couture et la mode. 1nov—1m

Charbon

Changement de local.

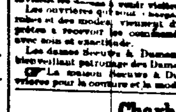

Nous avons transporté notre bureau (City coal office) du Passage de la Bourse, No 18, au Passage de la Bourse, No 47, [illegible] Bon charbon pour les familles, à 60 cents le baril. [illegible] Passage de la Bourse, No 47, ou dans la rue des Magasins, No 184, seront promptement remplies.

Anthracite Cannel anglais, au plus bas prix du marché.

3nov—15j P. H. WILLARD.

Charbon! Charbon!!

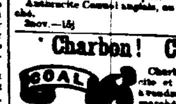

Charbon Pittsburgh, Anthracite et Cannell de Liverpool, à vendre aux plus bas prix du marché, par P. V. BERNARD, Passage de la Bourse, No 26, entre Douane et Bienville. 3 oct—3m

Bureau de la Compagnie de la Presse à coton de la Levée.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

L'ELECTION annuelle de sept Directeurs de cette Compagnie pour l'année aura lieu, à ce bureau, LUNDI PROCHAIN, 19 novembre 1860, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. J. V. CHALRY, 12 nov—7 Secrétaire.

160 balles de Tabac.

160 balles tabac de la Havane en feuilles, première qualité, pour capes et tripes, débarquant du [illegible] Maj Barbour et à vendre par EDWARD J. NATTES, 16oct—1m Rue Tchoupitoulas, No 8, coin Commune

480,000 cigares.

480,000 cigares de la Havane, débarquant de la goëlette Maj Barbour, différentes qualités et marques, telles que Correos, Reg. del Rey, Reg. Victoria, Flor de Morales, Granadina, Cervantes, [illegible] Partagas, etc., etc., à vendre par EDWARD J. NATTES, 16oct—1m Rue Tchoupitoulas, No 8, coin Commune

AVIS. FORMATION DE SOCIETE.

LES soussignés ont formé une Société pour le commerce des marchandises sèches et de la draperie, sous la raison sociale de: LAZARE, LEVASSEUR & Co.

Leur siège d'affaires est pour la DRAPERIE, Nos 8 et 10, rue de Chartres, et pour les marchandises sèches, [illegible] à la MAISON ROUGE, sur la Levée.

F. LAZARE. P. LEVASSEUR. H. DEMOUY. J. L. AUBERT, en Commandite.

Par le fait de l'association qui précède la maison connue sous la raison de Lazare & Levasseur, a cessé d'exister depuis le 1er courant. 15oct—1m

A vendre.

UNE machine avec son moteur, pour la fabrication de chocolat, ainsi que ses meules et accessoires. A vendre chez Adam, rue Conti, entre Levée et Chartres. 11oct—☞

Couturières en robes demandées.

PLUSIEURS bonnes couturières en robes trouveront immédiatement de l'emploi chez Mme LEVY, encoignure Carondelet et Canal, au-dessus de la Banque du Crescent-City-Bank. 1nov—1m

SIROP PECTORAL.

SEULE préparation véritablement efficace dans toutes les irritations de la poitrine et de la gorge, telles que rhumes, toux, catarrhes, coqueluche, enrouement, &c. [illegible]

Son goût agréable et sa forme d'une facile administration, et son prix modéré (75 cents) le met à la portée de toutes les bourses. [illegible]

A vendre par E. MATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

J. MEDES a l'honneur de prévenir les personnes qui ont bien voulu jusqu'à présent la patronner, qu'elle a transporté son magasin de modes et de confection du No 8 rue Bourbon, au No 81, RUE ROYALE, ENTRE CONTI ET BIENVILLE, où elle continuera à exécuter les ordres que l'on voudra bien lui confier. [illegible] 12 nov—1m

DEMANDE.

DES couturières et des apprenties en modes et couture, trouveront de l'emploi au No 62, rue de Chartres. 12 nov—3t ED. FROIDEVAUX.

M. F. BERNARD, peintre,

A TRANSPORTÉ son atelier au No 145, rue de la Douane, encoignure Dauphine. 5 nov—☞

Pour Cordonniers.

L'élastique pour souliers, De la compagnie de GOOD YEAR est arrivé et sera vendu continuellement chez LEON PIERRE & Co 15oct—3m marchands de cuirs, 71, rue de Chartres

Cigares d'Allemagne.

REGALIA, Impériales, Conchas, Trabucos, etc., à vendre par C. L. BRAUER & SCHONFELD, 7nov—1mf Commercial Place No 17

Poudre au bois de sandle.

A VENDRE par C. L. BRAUER & SCHONFELD, 7nov—1mf Commercial Place No 17

Esprit de Vinaigre.

EN demijeannes de 5 gallons, à vendre par C. L. BRAUER & SCHONFELD, 7nov—1mf Commercial Place No 17

Lager Bière.

DE première qualité, en débarquement du navire [illegible] de Hambourg, à vendre par C. L. BRAUER & SCHONFELD, 7nov—1mf Commercial Place No 17